

être atteint par un engagement respectueux à reconnaître l'importance des différences culturelles et à valoriser la culture de sécurité.

Basé à Iqaluit, le titulaire de ce poste relève du directeur des politiques, de la planification et des rapports intégrés / coordinateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée (AIPVP). À titre de ressource pour l'élaboration des politiques et des programmes, il fournit un service central à toutes les divisions de la CSTIT.

L'analyste des données joue un rôle crucial dans la recherche et le développement d'un éventail d'instruments visant à appuyer l'élaboration des politiques et programmes de la CSTIT et la prise de décision par l'équipe de la haute direction et le conseil de gouvernance. Les instruments de prise de décision comprennent les exposés d'options, les documents de discussion, les rapports de décision, les éléments d'information, les notes d'information, les politiques et les procédures. Le titulaire mène des recherches analytiques et qualitatives sur des questions de portée nationale et territoriale liées à l'indemnisation des travailleurs, à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée.

Le titulaire s'efforce de parvenir à des résultats favorables pour la CSTIT sur les projets qui lui sont confiés, en assurant un équilibre juste et raisonnable entre les solutions idéales et celles qui sont viables sur le plan administratif en cas d'intérêts concurrents. L'obtention de résultats négatifs risque de nuire aux activités et à la confiance que le public accorde à l'organisme, au conseil de gouvernance, au président, à l'équipe de la haute direction et aux employés.

RESPONSABILITÉS

1. Il prodigue des conseils techniques pour la mise en œuvre du Plan détaillé de révision des politiques (PDRP), du Plan de révision des politiques administratives (PRPA) et du processus de mobilisation des intervenants :

- Il met en œuvre le PDRP et le PRPA en évaluant les politiques et en formulant des recommandations à l'intention du conseil de gouvernance, du président et de l'équipe de la haute direction. Cela implique l'analyse des incidences financières et juridiques, des répercussions sur les intervenants internes et externes, et la consultation du conseil de gouvernance sur les questions de mise en œuvre.
- Il consulte les instituts de recherche, les organismes d'indemnisation des travailleurs, et les autres organismes publics et privés concernant les pratiques exemplaires exercées au sein du secteur.
- Il fournit des services d'analyse des politiques, des conseils et des renseignements aux décideurs organisationnels sur un éventail de sujets liés à l'indemnisation des travailleurs et l'accès à l'information et la protection de la vie privée.
- Il procède à la rédaction de politiques et procédures opérationnelles conformes aux lois sur l'indemnisation des travailleurs et sur la sécurité, ainsi qu'à l'ambition, à la mission et aux valeurs de l'organisme.
- Il prépare un large éventail de documents à l'intention du président, de l'équipe de la haute direction et du conseil de gouvernance (par exemple, rapports de recherche, politiques nouvelles et révisées, procédures divisionnaires et

opérationnelles, rapports de décision, documents de discussion, exposés d'options, éléments d'information et notes d'information).

- Il élabore des documents d'appoint et des présentations afin de veiller à ce que les activités des programmes soient conformes à l'orientation stratégique de l'organisme. Il sollicite les points de vue interdivisionnaires appropriés au moment d'élaborer les options des programmes et politiques.
- Il coordonne les séances de déploiement de politiques nouvelles ou révisées pour les employés de la CSTIT, et participe à ces séances.
- Il présente l'information aux décisionnaires en analysant et synthétisant les principaux enjeux, en décrivant les avantages et les inconvénients, et en fondant son analyse et ses recommandations sur des arguments valables.
- Il évalue les tendances et enjeux pertinents, et recommande des mesures organisationnelles adaptées.
- Il pilote les groupes de travail inter-unités et interdivisionnaires sur les politiques.
- Il effectue des recherches pour les révisions législatives et réglementaires, et participe à celles-ci.

2. Il fournit des conseils sur le processus de mobilisation et de consultation sur les politiques, et participe à celui-ci.

- Il coordonne et prépare les dossiers d'information pour les séances de consultation et de mobilisation avec les clients et intervenants internes et externes.
- Il anime les séances de consultation, propose des conseils techniques, fournit de l'information et donne son point de vue.
- Il analyse et synthétise les renseignements fournis par les participants lors de la consultation, et incorpore les contributions, avis et renseignements dans les politiques, lorsque cela est indiqué.
- Il reçoit les renseignements des participants à la consultation, et assure un suivi avec ces derniers afin de décrire leur contribution au processus d'élaboration des politiques.
- Il rédige les rapports ou comptes rendus sur la mobilisation des intervenants ou les questions de recherche pour le vice-président des Services à la haute direction, l'équipe de la haute direction, le président ou le conseil de gouvernance.

3. Il conseille le personnel de la CSTIT en matière de politiques et l'aide à s'acquitter de ses obligations en vertu des Lois sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (AIPVP), et supervise les mesures visant à évaluer les demandes d'accès à l'information et à y répondre.

Responsabilités en lien avec l'accès à l'information :

- Analyser et évaluer les implications et la pertinence de mesures potentielles pour les demandes d'accès à l'information, et recommander un plan d'action.
- Analyser et évaluer la sensibilité des demandes AIPVP, en informant les membres appropriés de la direction et en travaillant avec eux en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de réponse adaptées.
- En l'absence du coordinateur AIPVP, exercer un jugement indépendant en

négociant avec le demandeur (notamment les médias) sur les questions juridiques, financières et administratives entourant la demande.

- Superviser le traitement de la demande – de la réception à la divulgation des renseignements – en restant informé du statut et des échéances.
- Travailler avec le personnel des programmes pour déterminer l'emplacement des renseignements demandés, et procéder à la récupération desdits renseignements.
- Explorer et analyser les données pertinentes en vue de déterminer si des frais peuvent être facturés, et estimer adéquatement leur montant.
- Analyser les documents dans le but d'appliquer les exceptions prévues par les Lois en matière de divulgation.
- Élaborer et contrôler des procédures pour l'application des Lois, comme le suivi des demandes, la présentation des statistiques, et le respect des exigences législatives, notamment le traitement des recours.
- En l'absence du coordinateur AIPVP, représenter la CSTIT en participant aux révisions avec le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée des Territoires du Nord-Ouest ou du Nunavut.
- Selon les besoins, superviser ou encadrer le personnel de la CSTIT pour le traitement des demandes d'accès à l'information.
- En l'absence du coordinateur AIPVP, représenter la CSTIT au Comité des T.N.-O. sur l'application de l'accès à l'information et la protection de la vie privée, ce qui implique de définir la position de la CSTIT sur les enjeux, politiques et pratiques.

Responsabilités en lien avec la protection de la vie privée :

- Évaluer les accords de partage de l'information de la CSTIT et les études d'impact sur la vie privée.
- Examiner et surveiller les pratiques de la CSTIT en lien avec le recueil, l'utilisation, la divulgation, la conservation et l'élimination des renseignements personnels afin d'en garantir la conformité avec les Lois.
- Élaborer les politiques de la CSTIT en lien avec la protection de la vie privée, la sécurité et la consultation des renseignements personnels détenus par la CSTIT, et élaborer des stratégies pour mettre en œuvre lesdites politiques.
- Cerner et analyser les enjeux liés à l'utilisation, au recueil et à la divulgation des renseignements personnels, et préparer des recommandations pour la mise en œuvre de politiques et procédures en matière de divulgation courante et de diffusion active pour satisfaire aux exigences législatives.
- Travailler avec le personnel pour répondre aux enjeux sur la vie privée et la conformité.
- Rechercher et mettre en œuvre des outils de protection de la vie privée avec la CSTIT, comme les études d'impact sur la vie privée, les vérifications sur la protection de la vie privée et les protocoles de signalement d'atteinte à la vie privée.
- Superviser ou encadrer le personnel de la CSTIT concernant la mise en œuvre de mesures de protection des renseignements personnels.
- Potentiellement, enquêter sur les atteintes internes à la vie privée et communiquer les conclusions et recommandations qui en découlent au président-directeur général.

CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES

- Connaissance des processus législatifs et politiques;
- Connaissance de l'élaboration et de l'application des politiques;
- Connaissance des processus d'analyse, de recherche et de planification;
- Connaissance des processus de consultation et d'animation;
- Bonnes aptitudes de communication orale et écrite;
- Aptitudes avérées à l'organisation, à la planification et à la gestion du temps;
- Capacité à travailler de manière efficace dans un milieu de travail aux priorités et exigences évolutives;
- Aptitudes d'écoute objective et active, notamment la capacité à répondre de manière diplomatique, utile et réactive.
- Solides aptitudes interpersonnelles;
- Aptitudes à la gestion de projets;
- Capacité à formuler des recommandations judicieuses et à prendre des décisions éclairées;
- Capacité à conceptualiser, explorer et analyser des questions, politiques et programmes complexes et variables, à présenter les résultats dans un format clair et compréhensible, et à recommander les mesures appropriées;
- Capacité à animer avec assurance;
- Capacité à travailler sous supervision minimale;
- Capacité à utiliser divers programmes informatiques, dont le traitement de texte, les feuilles de calcul et les logiciels de présentation.

Les qualifications énoncées ci-dessus sont généralement acquises par :

un baccalauréat dans un domaine connexe, combiné à trois années d'expérience acquise progressivement dans l'élaboration de politiques et de programmes. Les « domaines connexes » incluent, sans toutefois s'y limiter, les sciences politiques, l'administration publique, les sciences économiques et l'administration des affaires.

La possession d'une expérience dans l'indemnisation des travailleurs ou les questions liées à la protection de la vie privée est un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

(Les conditions de travail définissent les conditions *inhabituelles et inévitables*, imposées de l'extérieur, en vertu desquelles le travail doit être exécuté, et qui peuvent créer des difficultés pour le titulaire du poste.)

Exigences physiques

Aucune exigence inhabituelle.

Conditions environnementales

Aucune exigence inhabituelle.

Exigences sensorielles

Aucune exigence inhabituelle.

Exigences mentales

Le titulaire de ce poste est souvent confronté à des échéances serrées et à d'importantes charges de travail, associées à des priorités et exigences concurrentes. De longues périodes de concentration peuvent s'avérer épuisantes sur le plan physique et mental. Le risque de présenter des recommandations inadaptées ou inexactes au conseil de gouvernance, aux cadres supérieurs ou aux autres décisionnaires peut générer du stress.

AUTRES EXIGENCES

Sécurité du poste (cocher une case)

- Vérification du casier judiciaire non requise
- Poste de confiance : vérification du casier judiciaire requise
- Poste particulièrement sensible : vérification de l'identité et du casier judiciaire requise

Considérations liées aux langues officielles (cocher une case)

- Non requis. La capacité à communiquer dans une langue officielle des Territoires du Nord-Ouest, en plus de l'anglais, est cependant considérée comme un atout.
- Bilinguisme requis (préciser la combinaison linguistique) : _____